CFPPA-UFA
Paysage et Horticulture

CAPa*

JARDINIER PAYSAGISTE

APPRENTISSAGE

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage

AUTRES MODALITÉS

Aide de 200€ par la région
Possibilité d'avoir une place à l'internat
Aides THR, permis B, FSA, etc...

L'établissement c'est aussi :

- Une facilité d'accès : gare SNCF à 750m parking gratuit à proximité, bus
- Un accueil des personnes en situation de handicap
- Une restauration possible sur place
- Un parc de 13 hectares
- Un arboretum
- Une sensibilisation à l'éco-responsabilité
- Un atelier technique et un parc machines
- Des tunnels de maçonnerie
- Cellule de médiation et d'insertion au service des apprentis
- Etc, ...

57% de poursuite d'études à 11 mois
8 apprenants sur 14 session 2020-21

86% de taux de satisfaction

29% d'insertion à 11 mois d'études
4 apprenants sur 14 session 2020-21

96% de réussite aux examens 2022

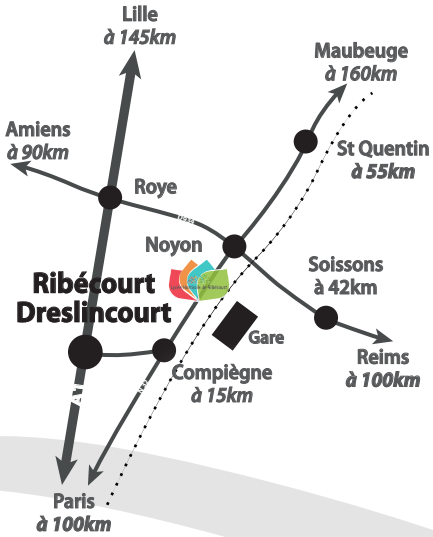

CONTACT, INFORMATIONS ET INSCRIPTION

Mmes RIMBERT et/ou DELABY
Référentes administratives et financières

03 44 75 77 22 / 03 64 21 87 29
ufa.ribecourt@educagri.fr
91 rue André Régnier
60170 Ribécourt Dreslincourt
www.lycee-horticole-ribecourt.fr

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
EcoJardin
CFPPA-UFA Paysage et Horticulture
Région Hauts-de-France
CFA AGRICOLE PUBLIC DES HAUTS-DE-FRANCE
L'AVENTURE DU VIVANT

Dernière MAJ : Fév. 2023 - L.S. - Ne pas jeter sur la voie publique

Suivez-nous sur

DURÉE DE LA FORMATION
2 ans

RYTHME
35 heures par semaine

DURÉE DE FORMATION EN CENTRE : 800 heures
1ère année 350 heures / 2ème année 450 heures

DURÉE EN ENTREPRISE : 2520 heures
1ère année 1320 heures / 2ème année 1200 heures

CONTENU DE LA FORMATION :

Des enseignements généraux :

- Expression française et communication
- Mathématiques, technologie de l'information
- Education civique
- Sport
- Gestes et postures
- Histoire, géographie, Education Socio Culturelle
- Anglais
- Science Economique, sociale et de gestion

Des enseignements professionnels :

- Travaux de création d'un aménagement paysager (reconnaissance de végétaux, pavages, dallages, plantations, …)
- Travaux d'entretien d'un aménagement paysager (entretien des surfaces enherbées, soins aux végétaux, taille…).
- Utilisation et entretien courant des matériels et engins, agroéquipement.
- Biologie, agronomie, protection des végétaux, écologie
- Entreprise et vie professionnelle.

VALIDATION DU DIPLÔME

En Contrôle en Cours de Formation (CCF) sur les 2 années de formation suivi d'une épreuve terminale.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Assurer toutes les opérations nécessaires à l'aménagement et à l'entretien des espaces verts en mettant en œuvre les différentes techniques ou opérations indispensables aux travaux paysagers, en toute sécurité et ce dans le respect de la protection de l'environnement.

Les travaux sont réalisés sous le contrôle de la hiérarchie.

POURSUITE D'ÉTUDES

- BP Aménagements Paysagers
- BAC PRO Aménagements Paysagers

MÉTIERS VISÉS - DÉBOUCHÉS

Jardinier/Jardinière paysagiste en entreprises du paysage, en collectivités territoriales, ESAT ou autres structures.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir 15 ans et sortir de 3ème
- Avoir 16 ans minimum

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Informations collectives, Dossier, Banc d'essai, Test et entretien

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Périodes en centre :

Séquences de cours, travaux dirigés, travaux pratiques, chantiers écoles……

Périodes de formation en entreprise.

RÉMUNÉRATION

La rémunaration se fait sur la base brute du SMIC

ANNÉE	-18 ans	18 ans à 20 ans	21 ans à 25 ans	+26 ans
1ère	27%	43%	53%	100%
2ème	39%	51%	61%	100%
3ème	55%	67%	78%	100%

* CAPA JP : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE JARDINIER PAYSAGISTE - CAPa JP - Code RNCP 24928